

À la découverte des frères Forest : pionniers du transport adapté au Québec

Karine Di Genova

Volume 53, numéro 1 (185), mars-juin 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82769ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Di Genova, K. (2016). À la découverte des frères Forest : pionniers du transport adapté au Québec. *Magazine Gaspésie*, 53(1), 48-49.

À la découverte des frères Forest : pionniers du transport adapté au Québec

Jacques et Jean-Marc Forest ont soutenu contre vents et marées un projet ambitieux et déterminant : la création du premier service de transport adapté au Québec. Engagés et tenaces, ces deux pionniers d'origine gaspésienne se sont battus pour que les droits des personnes handicapées soient reconnus, pour que leur propre droit à mener une vie normale soit considéré et entendu*.

◆ **Karine Di Genova**

Montréal

Le quotidien des Forest est bercé par les cris des mouettes et le son des vagues à Bonaventure. Jean-Marc (1935-2007) et Jacques (1940-1999) grandissent au sein d'une famille de 14 enfants. Leur père, Charles-Alexis Forest, est très impliqué dans le mouvement coopératif des caisses populaires, en plus d'être l'un des directeurs fondateurs de l'assurance vie Desjardins. Leur mère, Annie Henry Forest, appuie son mari dans ses implications sociales, tout en veillant sur la famille. Des parents aussi engagés dans la communauté sont une source d'inspiration.

La maladie frappe trois enfants de la famille Forest. L'amyotrophie spinale de type III s'attaque aux cellules nerveuses et affaiblit les muscles, qui cessent éventuellement de fonctionner. Jacques a quatre ans quand ses parents prennent conscience des premiers signes de la maladie. Ils observent ensuite les mêmes symptômes chez Jean-Marc, son aîné de cinq ans. Le petit dernier, Louis, est alors déjà né. Contrairement à ses frères, Jacques est immobilisé très jeune et ne peut aller à l'école. Ses sœurs, enseignantes de métier, se chargent de son éducation. Curieux, autodidacte et discipliné, Jacques maîtrise rapidement plusieurs



langues. C'est sa façon de voyager sans avoir à se déplacer. Coupé du monde, il comprend mieux que quiconque l'isolement que vivent les personnes handicapées.

Fondation de Minibus Forest inc.

Après le décès de son mari, Annie Henry Forest déménage sa famille à Montréal. Nous sommes en 1959, et la métropole est la promesse d'un avenir meilleur pour ses fils. Mais l'isolement en ville est encore plus grand. Jacques ne manque pas d'idées. Il rêve d'offrir un service de transport adapté à Montréal, comme il en existe déjà dans

Jacques Forest devant l'un des premiers minibus, 1976.

Photo : Ronald Labelle.

plusieurs villes d'Amérique du Nord. Le défi est énorme. Jacques ne connaît personne, ne peut se déplacer, et sa faible motricité l'empêche même d'utiliser le téléphone facilement. En 1973, son rêve devient réalité. Une société de transport à but non lucratif voit le jour. Jacques fonde Minibus Forest inc. avec l'aide de son frère Jean-Marc et de leur mère. Les économies de madame Forest permettent d'acheter le premier minibus.

Minibus Forest défraie régulièrement la chronique dans les années 1970. La compagnie connaît des difficultés financières récurrentes et doit interrompre ses services à plusieurs reprises faute d'argent. Les collectes de fonds, les radiothons, les programmes de financement et l'implication de bénévoles ne suffisent pas. Les subventions sont maigres et l'équipe, à bout de souffle. Le transport adapté n'est pas encore une responsabilité de l'État. Avec plus de 120 000 déplacements effectués en sept ans d'exploitation, les frères Forest démontrent clairement qu'il y a un besoin.

La Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) prend le relais

C'est aux transporteurs publics que revient l'obligation de fournir le transport adapté sur leur territoire dès 1980. La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) prend ainsi le relais de Minibus Forest. Les huit employés de bureau intègrent ce nouveau service alors que les 29 chauffeurs se voient dans l'impossibilité de garder leurs postes. Au départ, seul le centre de l'île est desservi. Déjà l'année suivante, le service est étendu à toute l'île de Montréal. On assiste à une progression spectaculaire des demandes, qui augmentent de 200 %. Les seize minibus ne suffisent plus, et des taxis adaptés viennent en renfort. Vite surchargé, le système de réservation sera rapidement informatisé. Jacques et Jean-Marc Forest agiront à titre de conseillers pour la CTCUM, lui apportant expertise et soutien. En reconnaissance de la contribution inestimable de ces frères, leur nom a été donné à deux salles de conférences, l'une au siège social de la Société de transport de Montréal, l'autre à l'Office des personnes handicapées du Québec, situé à Drummondville.

L'initiative des frères Forest a été le moteur de profondes transformations sociales au Québec. Plus qu'à une simple question de transport, ils se sont

Hommage à des visionnaires

« C'est ensemble, côte à côte, qu'ils ont vaincu les préjugés, organisé le transport adapté et montré le chemin au reste des villes du Québec. Transcender sa propre condition pour devenir utile aux autres, c'est plus qu'exceptionnel, c'est à retenir ! Ces visionnaires et bâtisseurs méritent notre admiration et nos plus profonds remerciements. »

Louis Forest

attaqués à changer la mentalité de toute une société. Car le transport adapté, c'est aussi la clé de l'inclusion et de la dignité. « Idéalement, une société juste et éclairée ne devrait pas avoir besoin d'une loi pour permettre aux personnes handicapées physiquement ou mentalement d'avoir accès aux mêmes services que l'ensemble de la population », explique Denis Lazure, le ministre des Affaires sociales à l'époque. En 1978, le gouvernement du Québec adopte la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées.

Dès 1980, les personnes handicapées de différentes régions de la province décident de se regrouper. Elles fondent en 1988 l'Alliance des Regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ), un organisme provincial qui a pour mission de défendre leurs intérêts auprès du

gouvernement et des organismes de transport.

Plus qu'à une simple question de transport, Jacques et Jean-Marc Forest se sont attaqués à changer la mentalité de toute une société. Après des années de courage, d'obstination et d'espoir, les débuts du service marquent une grande victoire pour les personnes à mobilité réduite. Louis Forest, le frère des pionniers du transport adapté, parle de ses frères avec un grand respect et une émouvante fierté: « C'est grâce à l'action de mes frères et à leur démonstration des besoins de transport dans notre société que le gouvernement a créé un cadre légal pour obliger les sociétés de transport à offrir un service de transport adapté. Ils avaient une vision originale et précise de ce qu'est l'intégration d'une personne différente dans la société. » ♦

Nous remercions Louis Forest pour sa collaboration.

* Tiré du texte de l'exposition « À la découverte des frères Forest. Les pionniers du transport adapté au Québec », Musée acadien du Québec, 2012.

Source

- « Hommage à nos pionniers », *Bulletin de liaison et d'information des usagers du Transport adapté*, juin 2015.



Osez l'exploration complète de votre vision!

cliniques d'optométrie
EN VUE

3 optométristes
Équipe de 8 assistantes certifiées
1 500 montures
Scan rétinien Optomap
Analyseur de champs visuels Humphrey Field
Laboratoire de taille

8A, rue de la Cathédrale, Gaspé
Tél. : 418 368-2122
www.envue.ca